

cle, dans le Forez, où elle posséda les fiefs de Gontelas, de la Liègue, et de Pierrelas.

Louis de Bron, seigneur de Chassagny, en Lyonnais, n'ayant point d'enfants de sa femme Isabeau de la Faye, testa, en 1511, en faveur de Béatrix de Bron, sa sœur, femme de René de Rougemont, seigneur de la Liègue, sous la condition que leurs descendants prendraient le nom et les armes des de Bron, ce qui fut exécuté par son fils, Guillaume de Rougemont, seigneur de la Liègue. La famille forézienne des Rougemont, connue depuis cette époque sous le nom des de Bron, s'éteignit dans la personne de Claude-Charles de Bron, comte de la Liègue et baron de Riverie, mort sans postérité, le 6 août 1673.

(Guichenon. *Hist. de Savoie*, I, 227. — *Hist. de la Bresse et du Bugey*, 3<sup>e</sup> partie, 200. — Manuscrits XVI, n<sup>o</sup> 249 et 447.)

## 42

## GUICHARD DE MARZÉ (1176).

*Fascé d'hermines et de sable.*

Au moment de son départ pour la Terre-Sainte, Guichard de Marzé, chevalier, fit donation à l'église métropolitaine de Lyon de quatre vignes qu'il possédait au territoire de Grandval (*Vallis major*) et de tout ce qu'il possédait en alleu dans le château et le bourg d'Anse. Cela fait, il reprit en fief ces possessions, pour lesquelles il rendit hommage à la dite église.

Guichard de Marzé revint de la croisade ; car, nous le voyons figurer, comme témoin, dans une charte du 5 mars 1189, par laquelle Etienne de Varenne engagea tout qu'il possédait en alleu à l'église de Beaujeu.

(Guigue, *Cartul. de N.-D. de Beaujeu*, 48. — Aubret, IV, 48, 53. — *Obituarium lugdun. ecclesie*. 71, 250.)

A. VACHEZ.

(A continuer.)